

La généalogie au lycée¹. Bilan et perspectives.

**Note de synthèse
présentée le 9 juin 2004 au Ministère de la Famille.**

La généalogie pratiquée en milieu scolaire, de l'école maternelle à l'université, a fait l'objet d'un premier bilan en 1989, à l'occasion du colloque organisé à Sèvres.

Si depuis lors, avec ses communications présentées à Bourges (1997), Brest (1999), Besançon (2000), Marseille (2001) et Limoges (2003) – pour quatre congrès nationaux et un congrès international – Mme Évelyne Duret n'a cessé de contribuer à l'inventaire et au développement des expériences généalogiques menées en collège, le lycée, bien que moins représenté dans les recensements effectués n'est pas absent des préoccupations de la « Commission Généalogie à l'école » de la Fédération Française de Généalogie (mise en place au sein de la FFG en 2002 et issue d'un groupe de travail fondé fin 1999).

1. Remarques sur la pratique de la généalogie dans le cadre des cours d'Histoire-Géographie des classes de seconde, première et terminale :

Contrairement à ce qui est souvent constaté en collège, la généalogie ne se pratique pas au lycée dans le cadre de clubs ou d'ateliers. Elle est introduite dans les cours d'Histoire, plus rarement dans ceux de Géographie. Le tableau (non exhaustif) figurant en annexe 1 met en évidence que les expériences de généalogie menées en lycée l'ont souvent été dans les classes de 2^{nde}, plus que dans celles de 1^{ère} ou de Terminale. Par ailleurs, la célébration en 1989 du bicentenaire de la Révolution française a constitué une période propice à la mise en œuvre de plusieurs expériences. Qu'en reste-t-il aujourd'hui ?

1^{ère} remarque : par le caractère très contemporain (certains parlent pour les périodes les plus récentes d'histoire « immédiate ») des programmes d'Histoire de Terminale (« Le monde, l'Europe, la France de 1945 à nos jours ») et par le fait même que cette classe est celle du Baccalauréat, il semble évident que les enquêtes généalogiques individuelles ou collectives ne puissent pas être conduites par les lycéens des classes terminales, du moins dans le cadre des seuls horaires impartis au cours d'Histoire-Géographie. L'exemple du lycée Charlemagne de Thionville – qui, compte tenu de la proximité des examens, n'a pas pu s'associer à une opération² lancée dans l'académie de Nancy-Metz au printemps 2000 – tend à le prouver.

2^e remarque : le programme d'Histoire de 2^{nde} en vigueur en 1989 et jusqu'en 1995-96 (avec une relecture en 1992) laissait la part belle à l'Ancien Régime, période de prédilection des généalogistes (avec une première séquence intitulée « De l'ancienne France à la Révolution française » comprenant l'étude de « La France et les Français à la veille de la Révolution »). Or, le nouveau programme d'Histoire de cette classe (appliqué à compter de la rentrée 1996 et maintenu pour l'essentiel en 2000, avec effet à la rentrée 2001) privilégie « l'étude de quelques moments historiques qui sont des jalons importants de l'élaboration de la civilisation contemporaine et qui constituent souvent des ruptures majeures (ruptures culturelles,

¹ Les lignes qui suivent concernent uniquement les séries générales (L, ES et S) des LEGT (sauf le tableau en annexe 1)

² Voir tableau en annexe 1

politiques, économiques et sociales)³ » du Ve siècle avant J.C. à 1850. La France d'Ancien Régime vue sous le seul angle de la contestation de l'absolutisme y est insérée dans un des six thèmes portant sur « Les expériences politiques en France de 1789 à 1851 », le tout devant être traité en 12 heures.

3^e remarque : Une partie de l'ancien programme d'Histoire de 2nde, celle consacrée au XIXe siècle (Les transformations économiques et sociales en Europe et en Amérique du Nord ; La France et les Français au XIXe siècle) se retrouve dans le programme de 1^{ère}, par ailleurs récemment rénové⁴.

Conclusions & propositions :

→ en classe de 2nde, une sensibilisation à l'histoire des familles est encore possible dans le cadre d'une leçon ou d'un module (séance en ½ groupe) sur la société d'Ancien Régime ou sur les cahiers de doléances

→ la classe de 1^{ère} (notamment pour les élèves des séries ES et L qui bénéficient d'un horaire hebdomadaire de 4h en HG, contre 2h30 seulement en série S) paraît un cadre propice à une initiation à la démarche généalogique, compte tenu de la présence des trois questions suivantes dans le programme :

. Les transformations économiques, sociales et idéologiques de l'âge industriel en Europe et en Amérique du Nord, du milieu du XIXe siècle à 1939

Étude de l'origine sociale des patrons et des dynasties industrielles ; étude de la diversité sociale du monde ouvrier ; l'immigration en France ou aux États-Unis

. Le cadre territorial et démographique [de la France du milieu du XIXe siècle à 1914]

La France, terre d'immigration (études régionales possibles)

. Peuplement et répartition de la population [dans la partie « La France et son territoire » du programme de Géographie]

L'Europe, terre d'accueil ; La mobilité des hommes en Europe et en France

→ dans la mesure du possible, l'étude de la société d'Ancien Régime, des cahiers de doléances, de la société au XIXe siècle, des mouvements migratoires liés à la révolution industrielle doit pouvoir donner lieu à la visite d'un service d'archives (Archives communales, Archives départementales ou Centre des Archives du Monde du Travail à Roubaix)⁵

→ en 1^{ère} ES plus particulièrement, l'étude des mutations sociales de la France au XIXe siècle peut s'appuyer sur l'exploitation des résultats de l'enquête des 3 000 familles (enquête « TRA »), à partir de l'ouvrage de synthèse *La société française au XIXe siècle. Tradition, transition, transformations*. publié en 1992 sous la direction de Jacques Dupâquier et Denis Kessler (Fayard). La méthodologie de l'enquête peut être étudiée en liaison avec le professeur de Sciences Économiques et Sociales.

³ B.O. hors-série n° 6 du 31/08/2000

⁴ B.O. n° 7 du 3/10/2002 avec effet à la rentrée 2003

⁵ pour le programme d'Histoire de 2nde, voir aussi dans le récent numéro (386, d'avril 2004) de la revue *Historiens & Géographes* les pistes proposées par le service éducatif des Archives des Yvelines pour l'étude du thème « Monarchies et république (1814-1851) » à partir de documents des AD78 et du musée de l'Histoire de France du château de Versailles.

2. L'E.C.J.S. en seconde : une piste à exploiter en vue d'une démarche généalogique ?

2.1 Qu'est-ce que l'E.C.J.S. ?

Un nouvel enseignement⁶ d'Éducation Civique Juridique et Sociale a été mis en œuvre à la rentrée 1999-2000 dans toutes les classes de seconde des lycées d'enseignement général et technologique. Cet enseignement s'est poursuivi en 2000-2001 dans les classes de première des séries générales. Il a été introduit dans les classes de terminale des séries générales à la rentrée 2001. La grille horaire prévoit 16 heures par année pour cet enseignement, assurées en demi-groupe le plus souvent par les professeurs d'Histoire-Géographie.

L'ECJS n'est pas une discipline nouvelle qui transmet des savoirs spécifiques mais un enseignement qui prend appui sur différents domaines disciplinaires. Il s'agit de redécouvrir par l'analyse, la constitution de dossiers élaborés par les élèves et l'organisation de débats argumentés la notion de citoyenneté, à en étudier les principes, les modalités et les pratiques et à la confronter aux réalités du monde contemporain. Sont traitées des questions d'actualité s'inscrivant dans un ou plusieurs thèmes du programme.

2.2 Quelle place pour la généalogie dans le programme de 2^{nde} d'E.C.J.S. ?

Parmi les quatre thèmes au programme, retenons « citoyenneté et intégration » et « citoyenneté et transformation des liens familiaux ». Entre autres notions à aborder au travers des exemples traités, on trouve : l'intégration ; la nationalité. Parmi les exemples d'illustration des thèmes au programme figurent (propositions de l'académie de Rouen⁷) « l'intégration des immigrés », « la filiation ». Dans ce dernier exemple, la démarche proposée est :

- . de rechercher dans la vie sociale contemporaine des cas d'incertitude quant à la filiation (actions de recherche en paternité, accouchements sous X, ...)
- . de relier ces informations aux trois composantes de la filiation (biologique, domestique, généalogique) et de montrer les évolutions à travers l'histoire ou les différences selon les pays et les coutumes
- . identifier les débats des deux dernières décennies sur la filiation et les contradictions qui s'y rattachaient (droit de l'enfant à connaître ses origines et droit de la mère à préserver son anonymat, différences de droit entre enfant naturel et enfant légitime, inégalités des droits entre la mère et le père, ...)

2.3 Les points positifs de l'E.C.J.S. :

une initiation à la recherche documentaire, un travail de groupe, des sujets librement choisis dès lors qu'ils se rattachent aux thèmes inscrits dans le programme

2.4 Limites et interrogation :

⁶ B.O. hors-série n° 5 du 5/08/1999

⁷ sur le site www.ac-rouen.fr/pedagogie/equipes/hist_geo/pgm/2/ecjs2.htm

un horaire réduit (4 x 4 séances d'une heure par quinzaine ou 8 séquences mensuelles de 2 heures) et des difficultés à traiter les 4 thèmes au programme si l'on tient compte d'une période de « mise en route » en début d'année scolaire

il s'agit de confronter la notion de citoyenneté aux réalités du monde contemporain en s'appuyant de préférence sur des sujets d'actualité (locale, nationale et internationale) ; en dehors de sujets bien spécifiques, la généalogie comme science auxiliaire de l'histoire et l'enquête généalogique proprement dite peuvent-elles trouver leur place dans cet enseignement ?

3. Les T.P.E. : un terrain favorable à la pratique de la généalogie au lycée

3.1 Que sont les T.P.E ? ⁸

TRAVAUX : étroitement articulés aux programmes, les TPE offrent aux élèves l'occasion de mener à bien une réalisation concrète qui leur permet d'enrichir leurs savoirs, de développer des compétences et d'affiner leurs méthodes

PERSONNELS : sur un sujet dont ils ont délimité les contours, les élèves, en évitant une simple compilation, élaborent en collaboration avec d'autres élèves une production, individuelle ou collective, à partir de ressources variées

ENCADRÉS : les professeurs accompagnent conjointement la prise d'autonomie des élèves. Ils leur signalent les impasses, relancent leur motivation et vérifient l'ancrage de leurs recherches dans les savoirs. Ce suivi évolue et change de nature selon les étapes.

Au total, ils constituent une démarche inscrite dans la durée, de caractère pluridisciplinaire, conduisant à une production élaborée à partir d'une recherche documentaire et donnant lieu à une évaluation (épreuve facultative orale du Baccalauréat pour les élèves des classes terminales, donnant lieu à une note sur 20, seuls étant retenus les points supérieurs à 10 affectés d'un coefficient 2)⁹.

3.2 Les thèmes possibles¹⁰ en lien avec la généalogie :

- . en classe de 1^{ère} (série ES) : « Les élites » [thème supprimé à compter de 2004-2005]
- . en classe de 1^{ère} (série L) : « Mémoire, mémoires »
- . en classe terminale (séries ES, L et S option SVT) : « Hériter, innover »

3.3 Exemples de sujets / sélections documentaires :

(académie de Dijon ; thème : « Mémoire, mémoires » ; non daté) « Trois générations d'adolescentes. Témoignages. Douze entretiens avec mères et grands-mères. »

⁸ Réforme des lycées. Organisation du dispositif des travaux personnels encadrés. Note de service n° 2000-086 du 15/06/2000

⁹ Note de service n° 2002-260 du 20/11/2002

¹⁰ B.O. n° 18 du 6/05/2004 ; liste valable pour l'année scolaire 2004-2005

(académie de Nice ; thème : « Les élites » ; proposition du site académique en 2001-2002) : « Élitisme et mobilité sociale » Les élites se renouvellent-elles, notamment au niveau local ? (par exemple, à partir de la généalogie de certains hommes politiques)

(académie de Créteil, sélections documentaires sur le thème « Mémoire collective » ; CRDP de Créteil, décembre 2000) : *γ figurent les rubriques suivantes* : Mémoire et histoire, Aspects ethnologiques, Le patrimoine, Archéologie, Archives et écrit, Généalogie

3.4 L'expérience du lycée Rodin à Paris : le projet « Notre Histoire, nos histoires »

En 2003, dans une classe de 1^{ère} littéraire (1^{ère} L2) du Lycée Rodin à Paris (13^e arrondissement), les professeurs d'Histoire-Géographie, de Français et d'Anglais ont proposé aux élèves de travailler en TPE sur le thème « notre Histoire, nos histoires », thème s'intégrant dans un projet Comenius¹¹. Par groupes de 2, 3 ou 4, les élèves ont enquêté sur leurs grands-parents ou arrière-grands-parents issus de différents pays ou régions de France (Algérie, Alsace, Arménie, Asie du Sud, Corse, Espagne, Italie, Japon, Nord, Normandie, Poitou, Portugal, Russie, Togo, Tunisie, Ukraine, Vietnam, Vosges, Zaïre, ...).

Pour les uns, l'objectif était d'étudier la condition féminine au Maghreb dans les années 20 et 30 ; pour d'autres, il s'agissait d'écrire une nouvelle réunissant les histoire de quatre arrière-grands-pères ou encore de réaliser un planisphère retraçant les migrations de leurs aïeux en s'interrogeant sur les motifs des déplacements. Un groupe travaille sur le vêtement en tant que marqueur social, avec réalisation d'un album photo qui met en parallèle les vêtements et costumes traditionnels des ancêtres issus de quatre pays différents. D'autres élèves comparent la société aristocratique de trois pays.

Dans tous les cas, une démarche généalogique a été entreprise. Et chaque groupe a résumé son travail dans une notice rédigée en français et en anglais. Le tout est consultable sur le site Internet www.delta.ens.fr/test/tpe/trav.html

En annexe 2, nous avons sélectionné quelques-uns de ces résumés en français.

4. Résumé

Si la généalogie au service d'une meilleure compréhension de l'histoire sociale est, a été et pourra encore être pratiquée en lycée dans le cadre des programmes d'Histoire-Géographie, les nouvelles pratiques pédagogiques que constituent en Seconde l'Education Civique Juridique et Sociale (E.C.J.S.) et surtout en Première et Terminale les Travaux Personnels Encadrés (T.P.E.) permettent d'envisager d'autres expérimentations. Certains thèmes retenus pour les T.P.E. ouvrent de réelles perspectives de développement de la généalogie comme outil de connaissance ou objet d'étude de la part des lycéens. Le cas du lycée Rodin (Paris) en 2003 est exemplaire : approche interdisciplinaire, projet européen, enquête généalogique individuelle dans le cadre d'une démarche collective et comparative, enrichissement culturel par une appréhension et pour une acceptation des différences à toutes les échelles.

Christophe DRUGY

Secrétaire de la Commission Généalogie à l'école de la FFG, professeur d'Histoire-Géographie (Lycée de la Croix Blanche, Bondues 59)

¹¹ Programme d'action de l'Union Européenne dans le domaine de l'éducation, SOCRATES comprend huit actions dont COMENIUS pour l'enseignement secondaire et ERASMUS pour l'enseignement supérieur. Extrait du B.O. n° 43 du 22/11/2001

Annexe 1

EXPÉRIENCES D'INTRODUCTION DE LA GÉNÉALOGIE DANS LES CLASSES DE LYCÉE

Établissement	Classes	Activités pratiquées
Lycée Paul Eluard de St-Denis (93) 1982-85	2 ^{nde} de mise à niveau	. pratique de la généalogie dans le cadre d'une expérience de lutte contre l'échec scolaire
Lycées de Toulouse (31) 1984 1988-89	2 ^{nde}	. interprétation historique de généalogies . « Nos ancêtres au temps de la Révolution, étude généalogique » . « Révolutions et généalogies » [révolutions européennes du XIXe siècle]
Lycée de Dole (39)	/	. 2 ateliers généalogiques du CEGFC dans le cadre de journées culturelles au lycée
Lycée Jean Dautet de La Rochelle (17)	2 ^{nde} 1 ^{ère}	. « Nos racines. Exercice introductif au programme d'Histoire des classes de 2 ^{nde} » . réalisation d'un arbre généalogique par les élèves parallèlement au programme d'Histoire (frise chronologique de 1850 à nos jours) . analyse de données démographiques (programme de Géographie : étude de la population de la France)
Lycées La Fayette et St-Julien de Brioude (42) 1989	2 ^{nde} 1 ^{ère} G	. informatisation de tables de naissances et de mariages (partenariat mairie, lycées, cercle généalogique et FEGHHL)
Lycée F. Mistral de Fresnes (94)	/	. concours organisé par la Fondation pour l'intégration républicaine : « L'histoire, mon histoire. Mémoires familiales des lycées »
Lycée Joffre de Montpellier (34)	/	. même expérience
Lycée J. Jaurès de Reims (51)	2 ^{nde}	. module de démographie historique dans le cadre du programme d'Histoire
Lycées de l'académie de Nancy-Metz 2000	/	. opération « Lorraine, terre d'accueil et de brassage des populations »
Lycée Rodin de Paris (13 ^e) 2003	1 ^{ère} L	. projet Comenius et TPE « Notre Histoire, nos histoires »

Sources : *Actes du colloque de Sèvres (1989)*
Communications d'Evelyne Duret aux CNG de Bourges, Brest et Marseille (1997-2001)
Site Internet www.delta.ens.fr/test/tpe/trav.html (2004)

Annexe 2

LES ÉLÈVES DE 1^{ère} L2 DU LYCÉE RODIN (Paris, 13^e) A LA RECHERCHE DE LEURS RACINES - EXTRAITS -

Notre groupe est composé de quatre filles d'origine très différente. Nous sommes en première littéraire au Lycée Rodin à Paris. Notre projet commun est de mettre en parallèle les quatre exils de nos ancêtres à l'aide d'un planisphère.

Présentation individuelle :

Je m'appelle Suzanne, j'ai 16 ans. J'habite à Ivry-sur-Seine, en région parisienne. J'ai choisi comme projet personnel de raconter l'histoire de mon arrière grand-mère qui est née à Constantine, en Algérie au début du siècle dernier, et a immigré à Paris dans les années 20. Pour cela, j'ai imaginé une correspondance qu'elle aurait pu tenir avec ses parents restés en Algérie.

Je m'appelle Alexandra, j'ai 16 ans. J'habite à Paris dans le vingtième arrondissement. J'ai décidé de raconter le parcours migratoire de mon arrière grand-père. En effet, ce dernier a quitté la Russie en 1919 à cause de la Révolution russe. Je raconterai donc son histoire à travers une correspondance que je tiendrai avec une parente habitant actuellement en Russie.

Je m'appelle Christelle et j'ai 16 ans. J'habite Paris dans le vingtième arrondissement. Je vais parler du parcours de ma mère qui est la première de la famille à être partie du Zaïre pour venir en France. J'illustrerai cela à l'aide de lettres échangées entre ma mère et sa soeur. J'insisterai sur les problèmes politiques qui l'ont poussée à émigrer.

Je m'appelle Laura, j'ai 16 ans et je suis métisse : togolaise et française. J'ai choisi d'expliquer les raisons de l'immigration de mon père. Ma production personnelle consiste donc à raconter son parcours et les problèmes politiques qui, dans les années 60, l'ont poussé à émigrer, à travers une correspondance qu'il entretiendra avec son frère resté au Togo. Mes passions sont la danse et la musique et j'aimerais en faire mon métier.

Notre groupe de TPE, dont le thème est " notre Histoire, nos histoires "est composé de trois personnes :

Inès Gadouri, 16 ans, d'origine algérienne,

Stéphanie Gournel, 17 ans, d'origine française,

Leïla Horr, 16 ans, d'origine tunisienne.

Notre projet est de comparer la vie de nos trois ancêtres qui étaient de petits artisans au 20^e siècle :

Mohammed Sedouni, boulanger de Sidi-Bel-Abes (Algérie)

Arsène Gournel, maraîcher de Donville-les-Bains (Normandie)

Massoud Horr, potier de Djerba (Tunisie)

Nous allons étudier leur mode de vie, leur culture et leur milieu social. Nous avons prévu de faire un panneau regroupant des photographies de leur ville, de leur lieu de travail, de vêtements traditionnels, ainsi que des recettes de cuisine traditionnelle. Notre projet nous permet de montrer comment trois jeunes filles vivant dans le " même " milieu social peuvent avoir des origines si différentes. Chacune d'entre nous va faire le récit de la vie de son ancêtre.

Nous avons toutes les deux dix-sept ans et sommes en première littéraire. Au début de l'année, nos professeurs d'Histoire-Géographie, de Français et d'Anglais nous ont expliqué en quoi consistait le projet Comenius : " Notre Histoire - nos histoires ". Il s'agit de comprendre quel impact a eu la grande Histoire sur notre histoire, celle de notre famille. Nous avons donc pris comme point de départ une recherche sur la généalogie, afin de voir si l'on pouvait trouver des points communs entre nos deux histoires. Lucie est italienne par son père et Chérine est égyptienne par son père également. Cependant nous ne pouvions avoir facilement des informations sur ces deux pays. Nous avons donc toutes les deux choisi de travailler sur la Normandie et les Vosges, deux régions opposées géographiquement. Nous sommes parties de photos de mariage des années 1900 pour reconstituer une journée de mariage à cette époque et enfin pour confectionner un album de photos comparant les traditions ancestrales. Pour ce faire, nous sommes allées recueillir des informations auprès des Mairies, des bibliothèques et de la famille, et nous avons récolté des documents que nous allons commenter et analyser dans notre album photo.

Le projet que nous développons, - nous, c'est-à-dire Guillaume, Lauren, Lou et moi Vincent - est certes ambitieux, mais réalisable. Ce projet est d'écrire une nouvelle, en réunissant les histoires de nos quatre arrière grands-pères respectifs. Ambitieux, car ces quatre personnages sont d'origine fort différente : deux proviennent du Nord de la France, deux du Maghreb. L'arrière grand-père de Guillaume était exploitant agricole dans la plaine de la Mitidja, à 80 km à l'ouest d'Alger, celui de Lauren était capitaine d'un navire marchand, tout en dirigeant une entreprise de tissage de voiles à Dunkerque, celui de Lou négociant en tissu à Tunis. Quant au mien, il est un mélange de réalité historique et de pure invention : réalité, pour ses origines ardennaises, pour sa biographie calquée sur celle d'Arthur Rimbaud.

Aussi dans un souci de simplicité, nous avons dû réunir en une seule personne les deux arrière grands-pères de Lauren : l'un étant capitaine, l'autre dirigeant d'une entreprise de tissage de voile. L'idée principale est de faire embarquer mon arrière grand-père à bord du navire de celui de Lauren, pour aller finalement rejoindre les deux autres arrière grands-pères au Maghreb. L'intrigue principale n'a pas encore été entièrement définie, mais nos nombreuses séances de travail nous ont d'ores et déjà permis de clarifier le contexte historique dans lequel nous plaçons notre histoire.
